

RAPPORT

D'ACTIVITÉ 2023

AIDE
AUX VICTIMES
DE LA ROUTE

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE





L'ASSOCIATION

SOMMAIRE

0	Édito	P. 3
0	Une influence nationale et européenne	P. 4
0	Actions en faveur de l'aide aux victimes de la circulation	P. 5
0	Actions de sécurité routière	p. 9
0	Campagnes et sensibilisation	p. 12

COMPOSITION DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

Romy COLLARD LAFOND

Geneviève SCRIPZAC

Marie-France BLANC

Julien THIBAULT

Hervé BOISSIN

Hervé LASKAR

BUREAU

Président : M. Julien THIBAULT

Vice-président : M. Hervé BOISSIN

Secrétaire général : M. Mounir AL RAFEI

Secrétaire générale adjointe : Mme Dominique GIRAUDEL

Trésorière: Mme Geneviève SCRIPZAC

Déléguée nationale : Mme Marie Claude ADIDA

Délégué européen : M. Christophe CHEN

Réfèrent handicap: M. Eddy MASSON

Porte-parole: Norbert PIRAULT

UN RÉSEAU MOBILISÉ

Près de 50 bénévoles en 2023 se sont mobilisés pour donner vie à l'association.

Des personnes, pour la plupart, touchées de près par l'insécurité routière, qui viennent ponctuellement participer à la vie de l'association. Elles s'engagent dans l'animation d'actions, un renfort administratif.

Notre maillage territorial évolue en fonction de l'engagement des bénévoles et leurs capacités à se déplacer, mais notre envie d'agir persiste. Ainsi, par un travail collaboratif, nous réussissons chaque année à être aux côtés de milliers d'individus.

Victimes & Citoyens est présent dans les départements :

Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Alpes de Hautes Provence, Corse, Eure, Isère, Gironde, Hérault, Alpes-Maritimes, Jura, Corrèze, Oise, Morbihan, Haute-Saône, Moselle, Doubs, Nord,, Rhône, Vaucluse, Haute-Savoie, Paris, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Yvelines, Var, Vendée, Essonne, Deux-Sèvres, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Val d'Oise, Saône-et-Loire, Côte d'Or, Pas-de-Calais.

ÉDITO



En effet, nous avons été audité à différentes occasions par les autorités compétentes et nous avons pu ainsi mettre en avant certaines propositions, ce qui a permis de nourrir les réflexions, notamment du Conseil National de la Sécurité Routière, qui a adopté des recommandations pour l'amélioration de la prise en compte des blessés de la route. Elles ont permis également d'adopter des mesures lors du Conseil Interministériel de la Sécurité, le 7 juillet 2023.

Agir pour permettre aux victimes de la route de faire valoir leurs droits et les aider à s'adapter à leur nouvelle vie, sensibiliser sur les enjeux de la sécurité routière, sont les deux missions sociales que s'est donnée l'association depuis sa création.

Forte de son expérience dans l'accompagnement des victimes de la route et ses relations avec le gouvernement, Victimes l'association et Citoyens interpelle chaque année, les décideurs politiques pour mettre en évidence les besoins cruciaux pour améliorer l'accompagnement des victimes de la route. L'année 2023 a été riche en ce sens.

Par l'implication de ses bénévoles, ces donateurs, partenaires et collaborateurs, l'année 2023 a également été riche en opportunités pour interpeller nos bénéficiaires sur les enjeux du comportement citoyen à adopter sur la route. Hélas, le chemin qui nous reste à accomplir est encore considérable, avec encore 3170 personnes qui ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2023 et plus de 16 000 blessés graves.

Le soutien de nos partenaires, adhérents, donateurs, bénévoles est crucial pour nous permettre d'agir, et nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

Nos objectifs pour l'année 2024 sont d'élargir ces différents soutiens, pour nous permettre d'intensifier l'incidence de nos actions.

Ensemble, nous contribuons à faire reculer ses drames humains.

Julien THIBAULT président

UNE INFLUENCE NATIONALE ET EUROPÉENNE

Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR)

L'association Victimes & Citoyens est membre du Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR) depuis sa création.

Le rôle du CNSR est d'évaluer la politique des pouvoirs publics en matière de sécurité routière et de formuler au gouvernement des recommandations pour l'améliorer.

Julien THIBAULT, président, a représenté l'association au sein de la commission «Partage de la route, maîtrise des déplacements».

Les travaux du CNSR ont permis de construire les mesures du CISR du 17 juillet 2023. De plus, cinq recommandations ont été adoptées par le gouvernement lors de la journée plénière du CNSR, le 15 décembre 2023.

La Fédération Européenne des Victimes de la Route (FEVR)

L'association Victimes & Citoyens, membre fondateur de la FEVR, représente la France dans cette assemblée.

La FEVR est une fédération qui, depuis plus de 30 ans, rassemble des associations Européennes qui apportent une assistance émotionnelle, administrative et juridique aux victimes de la route. Elles agissent également dans l'amélioration de la sécurité routière par des actions de sensibilisation, en influant les institutions et les autorités.

La FEVR est l'unique ONG à représenter les intérêts des victimes auprès de l'ONU. Elle est également membre du «Road Safety Collaboration Forum», établi en 2004 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Quelques projets



Une collaboration institutionnelle

L'engagement de l'association Victimes & Citoyens dans la politique de réduction des risques, des dangers, des accidents de la route et de la rue, et d'amélioration de l'aide aux victimes de la circulation, est reconnue par le gouvernement.

À ce titre, l'association Victimes & Citoyens est conventionnée par la Délégation à la Sécurité Routière du Ministère de l'Intérieur et par le Service de l'Accès au Droit et à la Justice et de l'Aide aux Victimes du Ministère de la Justice.

ACTIONS EN FAVEUR DE L'AIDE AUX VICTIMES DE LA CIRCULATION

Parce que trop de victimes d'accident de la route témoignent de leur sentiment de solitude, d'incompréhension, dans les démarches qu'elles doivent faire à la suite du drame qu'elles ont vécu, Victimes & Citoyens s'est donnée comme mission, de les accompagner.

LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES ET LEURS FAMILLES

permanence téléphonique est assurée par des bénévoles et le personnel de Elle permet aux victimes et à l'association. leurs proches de trouver, écoute et compassion, d'être rassurés, conseillés et aussi accompagnés dans les démarches administratives et les droits des victimes de la route. Cette plateforme répond à la demande constante et légitime des victimes et des familles de victimes.

Un accueil direct dans les hôpitaux, centres de rééducation ou autres structures adaptées à la personne. Logique prolongement de la permanence téléphonique et élément essentiel de l'aide aux victimes de la route et leurs familles. Ces rencontres sont tenues par des bénévoles accompagnés, si besoin, de juristes spécialisés eux aussi bénévoles. Elles offrent aux victimes, la possibilité d'un contact direct au moment où elles en ont le plus besoin.

En 2023, plus de 2400 appels ont été reçus par les bénévoles de l'association, dans le cadre de l'aide aux victimes, et près rencontres ont eu lieu.

5%

21%

Comment les

connaissent-elles

l'association ?Commissariat

victimes

de **80** Autres 8% AS. Digital Soignants 35%

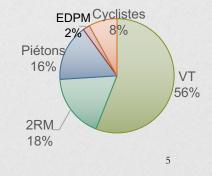
> Gendarmerie 32%

Parce qu'elles ont eu entre les mains ou ont consulté sur internet notre guide « VICTIMES D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE, **VOUS AVEZ DES DROITS ».**

La plupart du temps après avoir été orientées :

- Par l'intermédiaire des assistantes sociales et du personnel soignant lors de leur séjour hospitalier (35%).
- Par les forces de l'ordre lors de leurs audition (37%).
- Parce qu'elles ont entendu parler de l'association par la presse, campagnes, digital... (21%).
- Par des partenaires, collègues ou autres entités (7%).

Répartition de la prise en charge des victimes en 2023 selon le mode de déplacement



Les lieux pour nous rencontrer ou avoir des renseignements

Centre Hospitalier Universitaire:

CHRU, Lille (59), Pasteur Nice (04), Purpan, Toulouse (31), La Timone, Marseille (13), Jean Minjoz, Besançon (25), Guy de Chauliac, Montpellier (34), Raymond Poincaré, Garches (92), Henri Mondor, Créteil (94), Européen Georges Pompidou, Paris (75), Pitié Salpêtrière, Paris (75), Kremlin Bicêtre (94), Albert-Chenevier, Créteil (94), Delafontaine (93), Européen (93), Robert Ballanger (93), Le Raincy-Montfermeil (93), André Grégoire (93), Henri Truffaut, Avignon (84). Saint Omer (62)

L'Hôpital Privé:

Seine Saint Denis (93), Vert Galant (93)

Centre de rééducation et de réadaptation :

Magny en Vexin (95), Héricourt (70), Navenne (70), Salins les bains (39), Molini, Porticcio (20), Cerbere (66), Coubert (77), les Cyprès, Avignon (84), Le Grand Feu à Niort (79), Bobigny (93), CERRSY, Rambouillet (78), Divio, Dijon (21)

Clinique de réadaptation :

Du Bourget (93,) de l'Estrée (93), Korian l'Observatoire à Juvisy sur Orge (91), Montévrain (77), les Rosiers, Dijon (21)

Centre de médecine physique et de réadaptation :

Mardor de Couches (71), les Salins de Brégille, Besançon (25)

L'ADAPT:

Châtillon (92), Valence (26)

Nos éditions

La double peine des victimes est de ne pas connaître leurs droits au regard de la justice et des assurances.

Pour répondre à cette problématique, l'association Victimes & Citoyens édite chaque année un guide. Intitulé auparavant « AIDE AUX VICTIMES D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE » Il se dénomme aujourd'hui « VICTIMES D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE, VOUS AVEZ DES DROITS ».

Ce guide présente les premiers éléments indispensables de l'après-accident.

Mis à la disposition des victimes, il leur permet de trouver des réponses simples et pratiques.

Ce guide est à disposition auprès de nos partenaires, centres hospitaliers, centres de rééducation et forces de l'ordre. Il est également téléchargeable sur notre site internet : www.victimes.org.

En 2023, **250 000 brochures à destination des victimes ont été imprimées et distribuées.**



LES FORMATIONS POUR AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE LA ROUTE

Assistant de service social

L'association organise des formations à destination des assistantes sociales et des professionnels soignants évoluant en milieu hospitalier ou en centre de rééducation. Ces journées de formation sont nées du constat suivant : il est toujours nécessaire d'améliorer la prise en charge des victimes d'accident de la circulation ainsi que celle de leur famille ou proches.

Améliorer cette prise en charge implique à l'évidence de donner, aux personnes qui gravitent autour de ces victimes et de leurs proches, les moyens de mieux les informer de leurs droits, notamment sur la réparation de leurs préjudices. Les assistantes sociales jouent un rôle essentiel auprès des victimes. C'est vers elles que les victimes vont se tourner pour obtenir des informations sur les suites de l'accident.

En 2023, plus de 80 assistantes sociales ont pu en profiter.

Forces de l'ordre

L'association intervient lors des journées de formation, pour souligner l'importance de la qualité de l'enquête qui déterminera les responsabilités des protagonistes lors d'un accident de la circulation, et par conséquent, le droit à l'indemnisation. Le rôle du triplicata A pour la victime, protégée par la loi Badinter (loi du 5 juillet 1985), afin de débloquer une provision par la compagnie d'assurance.

Collaboration avec la CPAM pour un acte citoyen

Cette coopération avec la CPAM a pour objectif d'informer la victime de la déclaration à effectuer à sa Caisse d'Assurance Maladie, dans les meilleurs délais, en cas d'accident causé par un tiers.

Le signalement d'un accident permet à la Caisse d'Assurance Maladie d'instruire un dossier. Si la responsabilité d'un tiers est établie, l'Assurance Maladie peut exercer un recours auprès de lui ou de son assureur, afin de récupérer les sommes déboursées et imputables à l'accident.

En déclarant un accident causé par un tiers, chacun agit pour la collectivité et contribue à la sauvegarde de notre système de santé.



COMÈTE France

Participation au Colloque national du groupe Comète France, réunissant plus de 200 acteurs sociaux, médecins MPR, thérapeutes, sur la thématique « Accidentologie, dommages corporels et réparation »

CAMPAGNES D'INFORMATIONS DES DROITS DES USAGERS

Les questions posées par les victimes ou les responsables d'accidents sont souvent récurrentes.

Afin de vulgariser ces sujets, l'association communique durant l'année sur différentes thématiques dans le but d'informer nos bénéficiaires.

Ces différentes campagnes ont permis d'informer plus de 500 000 bénéficiaires.









LES ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'accident de la route est la première cause de mortalité chez les jeunes mais également, cause de mortalité au travail. Elle représente un enjeu majeur de société. C'est pourquoi, l'association Victimes & Citoyens, par le témoignage de victimes, entend apporter une meilleure connaissance des dangers de la route et susciter chez les bénéficiaires, une réflexion sur leurs comportements. Le témoignage d'une victime est l'un des piliers de nos actions. L'acte de témoigner est à l'origine de l'existence de l'association et de sa philosophie.

Prévention des risques auprès des élèves de l'enseignement du second degré et d'études supérieures

Pour l'adolescent, entre sa conquête de limites et son sentiment d'invincibilité, la route est un vrai terrain de jeu à ciel ouvert.

Pour contrer les risques responsables de ce carnage, les bénévoles de l'association, également victimes de la route, interpellent les jeunes sur les conséquences de ces actes et la gravité des répercussions d'un accident de la route. Ces échanges amènent chaque jeune à changer son comportement et l'incitent à sensibiliser ses proches.



Rencontres avec des jeunes sous tutelle judiciaire

Au sein des Unités Éducatives d'Activités de Jour (UEAJ), établissements relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), les bénévoles de l'association vont à la rencontre de ces jeunes.

Ces actions ont pour vocation de les aider à mieux comprendre le sens de la règle, afin de les amener à faire évoluer leur propre comportement.

L'éducation routière dès le plus jeune âge

Dans le cadre de ces actions, les bénévoles de l'association agissent auprès des élèves du primaire et des collégiens. Ils les questionnent sur leurs savoirs : Identifier les situations à risque, connaître le sens des panneaux, aborder la notion de visibilité...

L'objectif est de leur permettre d'être autonomes dans leurs déplacements et de les rendre conscients de leur fragilité.

Visibilité des enfants aux abords des écoles

Cette action de l'éducation routière a eu lieu dans plusieurs écoles élémentaires afin d'informer les parents et leurs enfants sur les dangers de la rue. Familiariser les enfants aux "bons gestes" lors de leurs déplacements et développer ainsi leurs responsabilités et autonomie.

Ces enfants ont reçus des autocollants réfléchissants à coller sur leur cartable et ont reçu une brochure d'information.

Près de 1700 kits ont été distribués.



Mobilités douces

Une action s'est déroulée durant le printemps, à l'occasion d'une sortie "Vélo familial", organisée par une association. Les bénévoles de l'association V&C ont participé afin de sensibiliser aux règles du bien circuler à vélo, d'inciter les usagers de la bicyclette et les enfants à s'informer sur l'équipement obligatoire et recommandé, et sur leurs droits lors d'un accident.

A cette occasion, près de 100 gilets et brassards réfléchissants ont été distribués.

karting éducatif

Destinée à des jeunes ayant commis des infractions liées à la sécurité routière, cette action de sensibilisation a eu lieu au karting RKC de l'aérodrome de Pontoise (95).

L'objectif de cette activité, était de faire prendre conscience de l'importance de respecter les règles de conduite d'un véhicule dans un espace dédié. Maîtriser la conduite, la vitesse, respecter les consignes et, être en capacité de gérer la frustration.

Les jeunes ont pu avoir une expérience de conduite et ont su comprendre le bien-fondé des règles de conduite et les ont ainsi respectées.

Cette action à permis également un retour d'expériences et une continuité pour les jeunes ayant participé à des peines de stages sécurité routière.





En 2023, **près de 9000 jeunes** ont rencontré les bénévoles de l'association Victimes & Citoyens et ont été sensibilisés à cet effet.

Le risque routier professionnel

L'association Victimes et Citoyens s'investit, depuis de nombreuses années, dans la sensibilisation des conducteurs, en travaillant sur l'analyse des comportements et les conséquences des infractions comme atteintes potentielles à leur sécurité et celles des autres usagers`.

Ces journées de formation mettent l'accent sur les facteurs comportementaux qui précèdent l'accident et les conséquences humaines, sociales, et économiques qui s'ensuivent. Le témoignage de victimes et l'expérience de Victimes & Citoyens, en matière d'aide aux victimes, permettent une approche plus humaine de cette thématique.



L'année 2023 a enregistré près de 400 salariés sensibilisés.

Alternative aux sanctions

Participation à des actions d'alternative aux sanctions (infractions : excès de vitesse, refus de priorité, absence de clignotant, conduite avec le téléphone tenu en main...) auprès de la Police Nationale.



Les bénévoles de l'association sont intervenus auprès des contrevenants, afin de les sensibiliser aux répercussions de leurs comportements dangereux.

lls ont ainsi sensibilisé près de **80** infractionnistes.

Vision Zéro mort et blessé

Afin de soutenir le plan national pour la décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030, lancé par l'ONU dans lequel, la France s'est engagée à diminuer de 50 % le nombre de blessés graves et de décès sur la route d'ici 2030, la FEVR soutient le projet « Vision zéro mort et blessé grave d'ici 2030 dans les agglomérations" avec l'extension des zones à 30 km/h.

Les représentants de la FEVR, dont les bénévoles de l'association Victimes & Citoyens, se mobilisent pour rencontrer les collectivités, les élus, afin de plaidoyer sur les bénéfices de cette extension et l'amélioration du partage de la route, avec un meilleur aménagement public.



CAMPAGNE ET SENSIBILISATION

« L'ODEUR DE LA MORT »

Les stupéfiants, dont le cannabis, provoquent chaque année le décès de 700 personnes sur la route et sont responsables de 21% de la mortalité routière.

Face à l'augmentation des accidents mortels liés à la conduite sous l'emprise de stupéfiants, l'association Victimes & Citoyens s'allie à l'agence Fred & Farid Paris, pour dévoiler une campagne de sensibilisation contre les conduites addictives : "L'odeur de la mort".







Cette campagne exploite de façon inédite une technologie d'impression olfactive : **un vernis** constitué de microcapsules qui, au contact de la peau, libèrent une odeur de cannabis spécialement développée pour l'occasion. Sur le recto de cette double page, un message invite le lecteur à frotter la page suivante. Au verso, un conducteur adoptant un comportement dangereux est sur le point de provoquer un accident. En frottant cette page, le lecteur se rend compte rapidement que celle-ci se met à sentir l'odeur du cannabis, donnant ainsi une explication au comportement dangereux de ce conducteur. Mettant à profit l'odorat, souvent sous-exploité en publicité, la campagne s'appuie sur l'utilisation de ce sens pour influencer les comportements et sensibiliser le public.

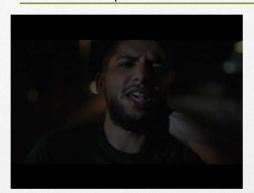
Cette campagne à été diffusée dans le **magazine SO FOOT avec 100 000 exemplaires** (parution dans le numéro SO FOOT du 27 mars), plus de **300 000 vues** sur les réseaux sociaux, de nombreuses retombées presse, et reprise par l'influenceur @remydavid qui a 49.1k abonnés).

Pour cette campagne qui a vu le jour, l'association Victimes & Citoyens remercie la mobilisation de l'agence créative : Fred & Farid Paris et Franck Annese, magazine SO FOOT.

« LES MOTS QUI BLESSENT »



À l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby, l'association Victimes & Citoyens et l'agence JOGA ont prit la parole avec la **campagne de sensibilisation #LesMotsQuiBlessent,** visant à rappeler les risques liés à la conduite après un moment festif, convivial, comme la trop fameuse "troisième mi-temps."



L'histoire racontée dans le film, nous l'avons tous vécue.

Boire des verres entre potes sans se soucier du retour de soirée.

Un comportement trop souvent banalisé.

Les conséquences sur la route sont sans équivoque.

Une campagne qui reflète un problème de société trop quotidien !

2 minutes de vidéo pour éviter de se refaire le film toute sa vie. #LesMotsQuiBlessent LIRE LA VIDEO

La campagne, a été déclinée en deux formats de vidéo 2min et 32 secondes. Les principales couvertures médias ont été sur France 5, avec plus de I 700 000 de personnes touchées, BRUT plus d'I million, Preroll Dailymotion, plus de 300 000 pers, TFI replay, plus de 300 000 pers, Médiavision avec diffusion dans des salles de cinéma, plus de 200 000 pers, Europe I, plus de 500 000 pers visées. De plus, la campagne a fait parler d'elle sur de nombreuses remontées chaîne d'info, presse, magazine en France et à l'étranger.

Afin de faire vivre la campagne **#LesMotsQuiBlessent** et ouvrir un débat sur les dangers des conduites addictives, plusieurs initiatives ont été mises en place. Le <u>témoignage</u> de **Christophe Tomas**, qui revient sur le décès de son fils **sur le Média BRUT** et, une soirée spéciale sur les conséquences des accidents de la route sur la **libre antenne d'Olivier Delacroix** sur **Europe I**.



Merci à tous les partenaires, talents, techniciens qui ont rendu cette campagne possible.

Création agence Joga, production Solab Pictures, réalisation David Findlay, Média Tyers, diffusion Mediavision Eric Jourdan, FranceTV, Brut, Dailymotion, TFI Replay, Europe I.

Financement, la Sécurité routière, la MILDECA, GMF.



9 rue Jouvenet 75016 PARIS

Tel: 01.45.55.72.69

contact@victimes.org

www.victimes.org

Aide victimes : 0.820.30.300* (*0,06€/min)

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN!











































